



Afin de débattre de la situation sanitaire, de nos revendications et des actions à envisager au plus vite pour les faire aboutir, participons à l'assemblée départementale intersyndicale en visio **mercredi 28 avril à 14h30** en bas de page pour s'inscrire et recevoir le lien

Alors que l'ensemble des organisations représentatives et associations de la communauté éducative se sont adressées au ministère au sujet des conditions de reprise du 26 avril, le gouvernement n'a annoncé, à ce jour, aucune mesure permettant d'envisager une rentrée en toute sérénité et en toute sécurité pour les personnels, les élèves et leurs familles.

Après la rentrée de septembre pour laquelle aucun moyen supplémentaire n'a été accordé malgré la crise sanitaire et le confinement, , après les allègements successifs du protocole et des mesures de fermeture des classes afin de garder l'ensemble des écoles ouvertes "quoi qu'il en coûte", l'histoire se répète.

Le gouvernement a réussi à trouver près de 600 milliards d'euros depuis un an au titre des prêts garantis aux entreprises ou de son plan de relance (ce dernier étant essentiellement au profit des grandes entreprises qui continuent de licencier). Soit en tout plus de 10 fois le budget annuel de l'Éducation Nationale, plus de 8 fois celui de l'ensemble des hôpitaux.

Aucune mesure d'urgence n'a été prise pour les écoles. Pas un seul centime n'a été attribué aux écoles pour protéger les élèves et les enseignants ! Pire, plus de 200 millions sur le budget 2020 de l'Education nationale ont même été rendus !

Utilisons cet argent pour embaucher immédiatement, pour mettre en place le plan d'urgence que nous demandons depuis l'année dernière pour protéger les personnels, les élèves et leurs familles.

Nous réaffirmons notre exigence d'un plan d'urgence et les revendications déjà portées avant les vacances par nos organisations syndicales :

- La mise en œuvre d'un plan de recrutements massifs et immédiats d'enseignants pour assurer le remplacement des personnels malades ou en ASA, l'allègement significatif des effectifs des classes, avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves.
- La prolongation des contrats jusqu'à la fin de l'année et la titularisation de tous les enseignants contractuels recrutés.
- La priorité d'accès à la vaccination pour l'ensemble des personnels volontaires, tout de suite !
- La fermeture d'une école dès que celle-ci est un cluster avéré (trois personnes positives).
- Les remplacements systématiques de toutes les absences.

- La mise en oeuvre effective, comme prévu par les textes, des mesures par les IEN sans attendre la décision de l'ARS qui arrive bien souvent trop tard.
- La fourniture gratuite de masques chirurgicaux par l'Education nationale en nombre suffisant pour personnels (3 masques chirurgicaux de type 2 par jour) et élèves (2 masques pédiatriques minimum, 3 pour les enfants inscrits au périscolaire), ainsi que de masques FFP2 pour tous les personnels vulnérables en activité.
- La définition des cas contacts identique à celle en vigueur dans le reste de la société pour personnels et élèves.
- La mise en place effective de tests gratuits systématiques dans tous les établissements scolaires, sur temps de travail, pour tous, élèves comme enseignants et agents territoriaux, pris en charge totalement par des personnels de santé qualifiés (aussi bien le travail administratif de recensement que les tests eux-mêmes) avec communication aux écoles des résultats anonymés par classe.
- Le renforcement de l'aération des locaux et de la purification de l'air (notamment par l'installation de purificateurs d'air dans les cantines).
- L'allègement des effectifs et la réquisition de locaux partout où il y a besoin de salles pour alléger ou dédoubler tout en maintenant toutes les heures de classe pour tous les élèves.
- Un réel allègement des tâches des directrices-teurs qui doivent pouvoir se concentrer sur la gestion de la crise sanitaire, en repoussant notamment à l'année prochaine les projets d'école (alors que les équipes ne peuvent actuellement pas se réunir), ainsi que les enquêtes PEAC ou E3D.
- Entretien et désinfection des locaux donc plan d'urgence de recrutement de personnels territoriaux supplémentaires.
- Recrutement immédiat d'infirmières et de médecins de l'Éducation nationale fonctionnaires d'Etat.

Toutes ces revendications de bon sens sont connues du ministère et de notre DSDEN, qui n'a pour l'instant accordé que le report de la saisie des dossiers Affelnet au 19 mai pour les directeurs.

Soyons donc conscients que seul le rapport de force contraindra le Ministre à céder.

Nos organisations syndicales appellent à une Assemblée générale départementale de rentrée en visio, Mercredi 28 avril à 14h30, afin de débattre de la situation sanitaire, de nos revendications et des actions à envisager au plus vite pour les faire aboutir.

[Pour participer, inscrivez-vous en cliquant ici.](#)

[Vous recevrez le lien ZOOM vous permettant de vous connecter mercredi.](#)